

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

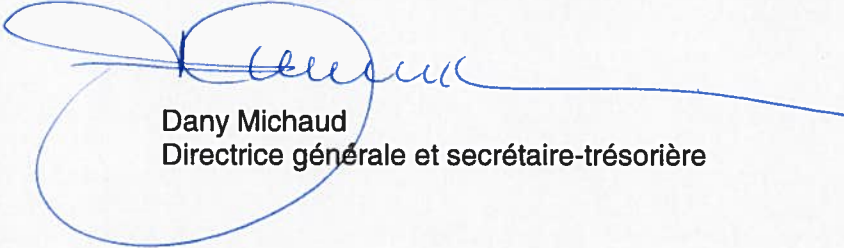
### **Règlement numéro 19-147**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2020, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 150 000 \$ POUR L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT**

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2020.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière